



Rouzède

Infos

Janvier 2021

Bonne Année 2021

Bonjour à toutes et à tous,

Une année bien particulière se termine, nous espérons tous que 2021 nous permettra à nouveau de nous retrouver !

Malgré cette crise sanitaire que nous subissons depuis presque un an, le nouveau conseil a pris ses marques et a pu faire faire quelques travaux.

Nous avons fait changer les fenêtres de tout le bâtiment de l'école. Ainsi, Camille Picard, potière louant l'ancienne cantine, peut travailler dans de meilleures conditions. Ça a également permis d'améliorer l'isolation des deux salles de classe où vous découvrirez une bibliothèque bien achalandée et très lumineuse.

Le conseil municipal a décidé de moderniser son site internet ; c'est l'entreprise Centaure de Agris qui a été retenue. Nous vous ferons savoir quand il sera finalisé ; vous pourrez alors y trouver des informations diverses mais aussi les comptes-rendus des conseils municipaux ou encore le « Rouzède info ».

Internet, pour beaucoup d'entre nous, est indispensable au quotidien. Afin d'améliorer sa réception, la Région, le Département et la Communauté de Communes ont décidé d'installer la « fibre ». Sur notre commune, les travaux devraient se terminer en mars 2022. Ils débuteront début 2021 ; je demande à tous de faire preuve de patience face aux ralentissements que cela entraîne sur nos routes.

Vous avez peut-être remarqué, ici et là, de nouveaux panneaux dans nos hameaux. Nous avons changé ceux qui étaient abîmés et ajouté les « manquants » comme au village de « La Rousserie ». Nous avons également changé les balises le long de l'étang de Bellefond. J'en profite pour remercier Yves pour avoir mis en place et scellé tout cela.

L'année 2020 est également l'année du départ à la retraite de Josette, présente au poste de secrétaire de mairie depuis maintenant 38 ans. Josette, nous te souhaitons une très bonne retraite entourée des tiens et nous te remercions encore pour ton professionnalisme !

Et nous souhaitons la bienvenue à Stéphanie, en formation depuis novembre. Dès que la situation le permettra, nous fêterons dignement le départ de Josette tous ensemble et en profiterons pour vous présenter Stéphanie pour celles et ceux qui ne l'auront pas rencontrée à la mairie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2021 !

Faites attention à vous

Anne Bernard



DEPART A LA RETRAITE DE MADAME

JOSETTE ARRIVEE

Le 22 décembre 2020, Mme Arrivé a quitté son travail de secrétaire de mairie pour profiter d'une retraite amplement méritée. Josette occupait ce poste depuis le 1^{er} janvier 1983 et a exercé son métier à la fois avec rigueur et empathie pour chaque rouzédois. Toujours d'humeur égale, elle a su accueillir, renseigner, aider chacun de nous. Mr Bousseton André, Mr Lévêque Fernand et Mme Bernard Anne sont les 3 maires avec lesquels elle a eu plaisir à travailler.

Dès que la situation sanitaire le permettra (au printemps ?), le conseil municipal souhaite organiser un moment convivial en son honneur auquel vous serez conviés : occasion pour les rouzédois qui le souhaitent de la saluer et de se remémorer des événements ou des anecdotes tout en partageant le verre de l'amitié.

« 38 années se sont passées et le temps de la retraite est venu pour moi.

Je viens par ce petit mot vous remercier, habitants de Rouzède chers à mon cœur. Merci pour votre confiance et votre respect, merci pour les belles rencontres et les moments forts de vos vies empreints de gaieté ou parfois de grande tristesse. Je vous laisse entre d'excellentes mains avec Stéphanie : elle vous accueillera avec son sourire, sa bienveillance et son implication. »

Josette A



UNE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Mme Deléage Stéphanie est la nouvelle secrétaire de mairie de Rouzède. Elle habite Yvrac et Malleyrand depuis 2014, où elle possède une chambre d'hôte.

Mme Deléage a été recrutée parmi 4 candidates, d'une part pour ses compétences mais aussi pour sa motivation et son dynamisme. Elle est en poste depuis le mois de novembre afin de s'initier à son nouveau travail auprès de Mme Arrivé. Les horaires d'ouverture de la mairie restent inchangés.

« J'aime ce travail pour le contact avec le public mais aussi parce qu'il regroupe des aspects très divers : comptabilité, urbanisme, état civil... » confie Mme Deléage.



Le 11 novembre 2020

Le 11 novembre dernier, Mme le maire et les adjoints ont rendu hommage aux soldats de toutes les guerres impliquant la France, en déposant une gerbe devant le monument aux morts.

Etat civil 2020

Naissance : Antoine Bresson 26 juillet, L'Arbre

Décès : Mr Rook Gerhard 3 mars, Route de la taupinière

Mr Duvivier Alain 23 août, Domaine de la Prèze

Mme Martineau Anita 28 août, Les hauts de Planchas

Mr Granet Gabriel 12 octobre, La grelière

Nouveaux propriétaires sur la commune de Rouzède :

L'Epardeau : Mr et Mme Ball

La Prèze : Mr et Mme Sommer, Mr et Mme Back, Mr et Mme Bulstra

Le Baillat : Mr et Mme Davis

Le Petit Moulin : Mme Hérisson, Mr Floriot et Mme Devautour

L'Arbre : Mr et Mme Prior Wallington, Mr et Mme Paris, Mr et Mme Mialdea

Bélaïr : Mme Picard et Mr Hautot

La Séguinie : Mr et Mme Morel

Le Bourg : Mr et Mme Dufour

Planchas : Mr et Mme Niaufre, Mme Aurélie Simon

Le Four : Mr Hulin et Mme Jennin

Bibliothèque

A nouveau ouverte depuis début décembre, la bibliothèque est désormais animée par 5 bénévoles :

Mme Geneuglijk Paula, Mme Hérisson Virginie, Mme Mazouin Sylvie, Mme Niaufre Marjorie et Mr Roberts Chris.

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi de 14h à 16h, samedi de 9h30 à 11h30.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un service de portage de livres à domicile est tout à fait envisageable.

Recensement

L'enquête du recensement qui devait avoir lieu au mois de janvier 2021, est reportée d'un an en raison de la situation sanitaire.

Animaux errants sur la voie publique

" Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance dépassant 100 mètres."

Un chien en liberté peut traverser la route et se faire renverser ; c'est aussi dangereux pour les autres : un chien qui surgit sur la route peut provoquer un accident de la circulation ou, aussi gentil qu'il soit, mordre toute personne qui souhaiterait le récupérer.

Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

Au-delà des risques d'accidents de la voie publique que l'on encoure à laisser divaguer son chien, l'article L211-19-1 du code rural précise : " Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques..."

La gestion de ces animaux par le maire est une obligation légale. L'article R622.2 du code pénal prévoit une contravention pouvant aller de 38 à 150 euros pour la divagation d'un chien représentant un danger pour autrui.

D'après les pouvoirs de police qui lui sont conférés, un animal en état de divagation ou accidenté est sous la responsabilité du maire de la commune où il est trouvé.

La grippe aviaire

Vous avez tous entendu parler de la grippe aviaire. Nous savons tous que le niveau de risque est élevé sur l'ensemble du territoire national.

Au vu de cette situation, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a décidé d'appliquer les mesures suivantes :

- la claustration (l'isolement) des volailles ou protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs
- l'interdiction de l'utilisation d'appelants
- l'interdiction de transport et de lâcher de gibiers à plumes
- interdiction de rassemblements d'oiseaux (exemples : concours, foires ou expositions)

Sont concernés par ces mesures l'ensemble des détenteurs d'oiseau : particuliers et professionnels. Certains professionnels peuvent détenir une dérogation.

A savoir, si dans votre basse-cour vous constatez un ou plusieurs oiseaux morts, il est nécessaire de prévenir le vétérinaire le plus proche. Des analyses pourront détecter la présence ou l'absence du virus. Dans tous les cas, le vétérinaire vous indiquera la conduite à tenir par la suite.

Cette démarche est importante, c'est de la prévention afin d'éviter la propagation du virus.

Pour rappel, cette grippe aviaire n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viande d'origine aviaire, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire.



Rouze de Infos vous propose une rubrique gastronomique avec sa petite histoire ;

le fondant au citron

Cela fait plus de 30 ans que Susanne Ouvrard réalise ce fondant au citron. Dans la famille cette tradition est immanquable, le café de 13h00 avec le fondant au citron, hiver comme été.

Si vous avez déjà pris le café au moins une fois au Maine Froid chez Susanne et Ernest, vous avez dû l'apercevoir.

Nous souhaitons partager cette recette avec vous. Pour le réaliser voici les ingrédients :

- 300 g farine
- 160 g sucre
- 60 ml d'huile
- un sachet de levure chimique ALSA
- le zeste d'un citron
- 4 œufs

Pour le glaçage

- 60 g sucre glace
- le jus d'un citron



Réalisation

Préchauffer le four à 190 °C

Dans un saladier, mélangez la farine, l'huile, la levure, le zeste du citron, les œufs et le sucre.

Mélangez pour obtenir une masse homogène.

Versez le tout dans un moule à manqué (préalablement huilé) et faites cuire 50 min.

Pendant ce temps, vous préparez le glaçage en mélangeant le sucre glace avec le jus d'un citron.

Une fois cuit, le fondant est renversé dans un plat et le glaçage est appliqué par-dessus.

Bonne dégustation !

Ce fondant est meilleur avec un café à 13h ;)